

« Les footballeurs retrouvent la maîtrise de leur propre destin »

Dans une tribune, deux spécialistes du sport estiment que l'arrivée annoncée de la star brésilienne au PSG en provenance de Barcelone révolutionne les règles qui entouraient jusque-là les transferts.

LE MONDE | 04.08.2017 à 09h58 • Mis à jour le 04.08.2017 à 17h50 | Par Thomas Clay (professeur agrégé de droit, à l'université de Versailles, ancien conseil de Michel Platini) et Skander Karaa (maître de conférences à ...

TRIBUNE. Incontestablement, le transfert du joueur de football brésilien Neymar Jr du FC Barcelone vers le Paris-Saint-Germain est en train de bousculer en profondeur les mécanismes juridiques, et donc économiques, du football professionnel. Mais il serait erroné de croire qu'il ne s'agit là que d'une affaire de gros sous. La mutation à laquelle on assiste n'est pas tant celle des sommes astronomiques, sinon indécentes, qui sont en jeu, mais celle des mécanismes pour y parvenir.

Classiquement en effet, le transfert des joueurs était essentiellement l'affaire exclusive des clubs, et les joueurs étaient cédés comme des marchandises sur le prix desquelles on s'entendait. Dans les faits, le sportif n'était pas forcément associé aux négociations, ou parfois ne l'était que tardivement, même si au bout du compte il devait donner son accord au contrat, souvent sans réelle possibilité de le refuser, sous peine d'être mal vu.

LES RÉFÉRENTS
ONT CHANGÉ ET
LE PRIX DE LA
DISSUASION EST
BIEN PLUS ÉLEVÉ
DÈS LORS QUE
LES
ACTIONNAIRES,
ICI LE FONDS
QATARI QSI,
SEMBLENT
DISPOSER DE
RESSOURCES
ILLIMITÉES.

Ce temps-là est révolu, et c'est Neymar qui sonne le glas de ces pratiques contractuelles d'un autre âge. Cela tient à un dispositif contractuel qui, pour être classique, n'en est pas moins aujourd'hui déterminant : la clause libératoire. Celle-ci fixe le montant par lequel le joueur peut rompre le contrat qui le lie à son club employeur, quelle que soit la durée restante de ce contrat. Conçues pour protéger le club contre tout départ intempestif, ces clauses contiennent des montants exorbitants afin d'être dissuasives. Mais avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché du football international, les référents ont changé et le prix de la dissuasion est bien plus élevé dès lors que les actionnaires, ici le fonds qatari QSI, semblent disposer de ressources illimitées. Les responsables des clubs de football de l'ancienne génération ne l'ont pas vu venir.

Lire aussi : [Avec Neymar, le PSG prépare le casse du siècle](#) (/football/article/2017/08/03/avec-
neymar-le-psg-prepare-le-casse-du-siecle_5168039_1616938.html)

En outre, non contents d'évoluer financièrement dans une autre dimension, ces nouveaux acteurs sont aussi de redoutables négociateurs, maîtrisant parfaitement les outils juridiques à disposition, ouvrant ainsi une nouvelle ère contractuelle en matière de transferts de joueurs.

Mise à l'écart du club cédant

Ce qui est à l'œuvre ici n'est autre que la mise à l'écart du club cédant, en l'espèce l'émblématique FC Barcelone, qui fait rêver toute la planète football. Le club a été totalement absent de la séquence, n'en découvrant les épisodes que dans la presse, voire sur Twitter. L'immense FC Barcelone a donc perdu le contrôle de son effectif et, à trente jours de la clôture du mercato, doit trouver une solution de substitution sous peine de fragiliser considérablement son équipe.

LE CONTRAT ET
LES
NÉGOCIATIONS
SE FONT

Il est d'ailleurs symptomatique de relever que dans le même temps, le FC Barcelone a tenté de s'attacher les services de la perle du milieu de terrain du PSG, Marco Verratti, et que celui-ci était manifestement tenté par l'aventure catalane. Mais les méthodes employées par le FC Barcelone avaient un train de retard. C'étaient celles de l'ancien monde, tout entier

DÉSORMAIS
ENTRE LE
JOUEUR ET LE
CLUB ACHETEUR.

dépendant du club vendeur, ici le PSG, qui a eu tout loisir de faire miroiter ce transfert avant de le refuser tout en approchant directement Neymar, sans en passer par l'interlocuteur habituel, le club. Verratti prisonnier de son contrat avec le PSG, et Neymar libéré grâce à la bien nommée clause libératoire. C'est à un passage de relais qu'on assiste.

Ainsi, contrairement à l'opération de transfert classique en trois parties, avec la clause libératoire le club quitté ne donne pas son consentement au moment de l'opération. Il ne le fait qu'au moment de la rédaction du contrat initial et de la clause. Le contrat et les négociations se font désormais entre le joueur et le club acheteur. Les contractants ont donc changé ou, du moins, le club vendeur s'est, en quelque sorte, dépossédé par anticipation de l'opération. Il n'a plus son mot à dire ! Le montant du futur salaire fait désormais directement partie de l'opération, en plus du montant de la cession qui entre dans les comptes du club cédant.

Le revers des clauses libératoires

Aussi le transfert de Neymar montre-t-il l'importance de manier avec précaution ce type de clauses : censées protéger le club, elles le fragilisent au contraire dès lors que le monde a changé. Cette affaire pose aussi, pour la France, la question du règlement de la Ligue de football professionnel, qui interdit aujourd'hui les clauses libératoires, alors même que la FIFA et de nombreux droits européens les autorisent. Sans doute conviendrait-il d'harmoniser les règles qui pourraient, à terme, empêcher les clubs français d'attirer les meilleurs joueurs.

On n'oublie pas non plus qu'au plan économique, cette opération comporte des conséquences non négligeables : les clubs sont astreints à des contraintes, et notamment au *fair-play* financier, règle de sincérité comptable et d'équité entre les clubs européens instaurée par Michel Platini. Or, s'il suffit à l'actionnaire d'un club de financer un achat de joueur pour contourner cette règle, celle-ci n'a plus d'effectivité, au point que certains parlent de « dopage financier ». C'est bien pourquoi la Ligue espagnole de football a annoncé qu'elle se plaindrait auprès de l'UEFA. L'enjeu, pour celle-ci, c'est l'équité entre les clubs du championnat espagnol, et notamment l'équité entre le Real Madrid et le FC Barcelone, soudainement enrichi de 222 millions d'euros. On a cependant connu la Liga moins regardante par le passé, y compris lors du transfert initial de Neymar à Barcelone en 2013, dont le montant exact n'est toujours pas connu, et qui a même donné lieu à une condamnation pour fraude fiscale.

Des conséquences infinies

S'il est difficile d'en dire plus à ce stade sur le sujet sans connaître la façon dont le PSG a prévu son montage financier, il n'en demeure pas moins que, en refusant d'encaisser le montant de la clause libératoire, la Ligue espagnole de football tente de se sauver, elle-même confrontée à l'émancipation des joueurs. Elle joue en défense, face à un dribbleur d'exception comme Neymar, qui lui montre où va le vent, et elle le regarde comme le témoin passif d'une mutation qui la dépasse.

Au final, avec ce transfert, il y a bien un changement de paradigme dont les conséquences risquent d'être infinies, comme, en son temps, avec l'arrêt Bosman. Il est notamment à prévoir que les montants vont encore augmenter, sachant que celui de Neymar est supérieur de plus du double au plus important transfert jusqu'à présent, celui de Paul Pogba, il y a moins d'un an...

Mais paradoxalement, ce transfert marque surtout une réappropriation de leurs droits les plus élémentaires par les joueurs au détriment des clubs, celui de choisir leur employeur, celui d'aller et venir, celui de retrouver la maîtrise de leur propre destin car, après tout, ce sont eux, et uniquement eux, qui ont le talent, celui de faire rêver.